

CTM - dispositifs de soutien aux entreprises

La Collectivité Territoriale de Martinique, face à la situation préoccupante des différents secteurs économiques du territoire touchés par la crise majeure du COVID-19, a mis en place deux aides exceptionnelles aux entreprises pour permettre leur maintien et leur redémarrage et participe au financement du Fonds national de solidarité.

Phase d'urgence : Fonds national de solidarité – Volet 2 et Fonds de subvention territorial

Phase de relance : Prêt garanti par l'État, Prêt territorial COVID-19 et Prêt rebond de la BPI

<https://www.collectivitedemartinique.mq/dispositifs-economiques-de-soutien-aux-entreprises/>

<https://www.collectivitedemartinique.mq/wp-content/uploads/2020/04/CTM-Covid-19-Sch%C3%A9ma-des-dispositifs-1.pdf>